

Edition 2015

Risques

MAJEURS



A CONSERVER

DICRIM

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS

Le mot du maire

Accident grave de circulation, incendie, canicule, inondation... La prévention commence par l'information.

La municipalité de Cognin a conduit une étude avec les services de la Sécurité publique et de Chambéry métropole pour identifier les risques potentiels, naturels ou technologiques.

Ce document est fait pour vous sensibiliser à ces risques et vous informer des dispositions à prendre pour en réduire les conséquences. Il vous propose une attitude adaptée en cas de sinistre.

En complément de ce guide, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui permet d'organiser les secours en cas d'événement grave.

Je vous remercie de lire ce livret avec attention et de le conserver précieusement afin de vous y reporter en cas d'alerte. La sécurité est l'affaire de tous !

Soyons solidaires dans la détresse pour relever rapidement la tête.

Pour continuer de vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais devoir mettre en pratique ce document.

Florence VALLIN-BALAS



Sommaire

Quels risques ?.....	3
Inondation	4
Séisme	5
Mouvements de terrain.....	6
Transport de matières dangereuses.....	7
Nuage radioactif.....	8
Incendie	9
Neige et verglas	10
Pandémie grippale	11
N° Urgence	12

QUELS RISQUES ?

Le risque majeur naturel ou technologique se caractérise par sa faible fréquence et sa gravité (nombreuses victimes, dommages importants,...).

La ville de Cognin est exposée aux risques majeurs suivants :

INONDATIONS - SEISME - MOUVEMENT DE TERRAIN -
TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES -
NUAGE RADIOACTIF - INCENDIE - NEIGE ET VERGLAS -
PANDEMIE GRIPPALE – TEMPÊTE - CANICULE

QUE FAIT LA VILLE ?

Un dispositif de veille 24h/24, 7jours/7 permet d'intervenir sur tous les événements qui ont des conséquences sur les personnes ou les biens.

En cas de crise majeure, le maire déclenche le plan communal de sauvegarde.

Ce plan est réalisé par la Ville et a pour finalité la protection de la population, des biens et de l'environnement. Il prévoit des moyens d'actions, l'organisation et l'activation de cellules de crise et la coordination avec les services de secours extérieurs.

Il prévoit également des moyens d'alerte, utilisant un système d'appel automatisé qui permet l'envoi de messages sur les téléphones, télécopieurs et par courriels.

INONDATIONS

Le risque inondation sur le territoire

Le Bassin chambérien est depuis toujours un lieu exposé aux manifestations de l'eau sous toutes ses formes. **Ce sont plus de 100 km de cours d'eau qui dévalent les versants surplombant Chambéry pour se jeter dans le lac du Bourget.** Trois d'entre eux sont plus importants : la Leysse, l'Hyères et l'Albanne.

Ces rivières se caractérisent par le caractère brutal de leurs crues. Le niveau de la Leysse peut par exemple s'élever de plusieurs mètres en quelques heures.

Il ne faut jamais oublier que la cluse chambérienne est un territoire que l'homme s'est approprié au détriment de l'eau et que cette dernière, par moment, reprend ses droits.

●●●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio
Respectez les consignes des Autorités



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Fermez les portes, fenêtres et aérations



Fermez le gaz et l'électricité



Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Montez à pied dans les étages

SEISMES

Le phénomène

Un séisme ou tremblement de terre est une cassure brutale des roches en profondeur. Des vibrations importantes suivent : elles sont ensuite transmises aux fondations des bâtiments.

Le risque séisme sur le territoire

L'ensemble de l'agglomération chambérienne est désormais classée en zone de sismicité forte (zone 4). Le territoire français est divisé en 5 zones de sismicité allant de très faible (zone 1) à élevée (zone 5).

●●●●●●●●●● **Et moi, je fais quoi ?**

	Ecoutez la radio Respectez les consignes des Autorités		Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
	Dès les premiers signes évacuez les bâtiments n'y retournez pas, ne prenez pas l'ascenseur		Fermez le gaz et l'électricité
	Eloignez-vous des zones dangereuses. Rejoignez le lieu de regroupement		N'allez pas chercher vos enfants à l'école
	Limitez vos déplacements. Arrêtez le moteur		

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Le phénomène

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et du sous-sol. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes.

Le risque mouvement de terrain sur le territoire

L'effondrement du Mont Granier en 1248 est probablement le plus grand éboulement connu de l'histoire en Europe. Ce sont environ 5000 personnes qui ont péri dans ce cataclysme.

Le 04 janvier 2013 à Saint-Jean-D'Arvey, un énorme morceau de falaise de 3000 à 5000 m³ s'est détaché du Nivolet, soit l'équivalent de 1 à 2 piscines olympiques. Le service Restauration des Terrains de Montagnes (RTM) n'a pas retrouvé d'événement de ce type dans ses archives.

●●●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio
Respectez les consignes des Autorités



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Fermez les portes, fenêtres et aérations



Fermez le gaz et l'électricité



Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Eloignez-vous des zones dangereuses. Rejoignez le lieu de regroupement

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le risque TMD sur le territoire

Des matières dangereuses traversent l'agglomération chambérienne par plusieurs axes : la ligne ferroviaire, la voie rapide urbaine, la A43, la A41 et les gazoducs/oléoducs.

Les produits transportés sont essentiellement des produits chimiques (chlore, acide...) et des gaz liquéfiés.

Le transport routier et autoroutier est le plus exposé car les causes d'accidents sont multiples. Néanmoins, le risque de fuite sur un gazoduc ou un oléoduc serait très dommageable pour l'environnement du fait de la pollution des sols engendrée. Pour éviter au maximum le risque d'endommagement, les conduites ont été enterrées à environ 80 cm de profondeur.

●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?

	Ecoutez la radio Respectez les consignes des Autorités		Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
	Rentrez dans le bâtiment le plus proche		Fermez le gaz et l'électricité
	Fermez les portes, fenêtres et aérations		N'allez pas chercher vos enfants à l'école
	Limitez vos déplacements. Arrêtez le moteur		Ne fumez pas, pas de flammes ni d'étincelles

NUAGE RADIOACTIF

Le risque radioactif sur le territoire

Le risque nucléaire ne constitue pas un risque direct dans le département de Savoie, aucune installation n'étant présente. Toutefois, le risque radiologique peut affecter de vastes territoires en cas d'accident majeur d'une installation nucléaire. **L'agglomération chambérienne étant située sous les vents dominants, elle ne sera pas épargnée par les nuages radioactifs si l'un des établissements situés dans les départements de l'Ain, de la Drôme et de l'Isère connaissait un accident grave.**

●●●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio

Respectez les consignes des Autorités



Fermez les portes, fenêtres et aérations



Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Fermez le gaz et l'électricité



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Renseignez-vous auprès de la préfecture pour connaître les centres de distribution des comprimés d'iode

INCENDIE

Le phénomène

En France, un incendie se déclare toutes les 2 minutes et provoque chaque année jusqu'à 800 décès.

Contrairement aux idées reçues, **c'est la fumée qui est la première cause de décès** chez les victimes d'incendies et ces derniers sont, dans 1 cas sur 4, dus à une installation électrique défectueuse.

●●●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?

Si l'incendie se déclare chez vous

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et les gaz).
- Fermez les portes derrière vous et n'empportez rien.

Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).

Si l'incendie est sous ou sur votre palier

- Restez chez vous
- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas
- Appelez les pompiers (18 ou 112)
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient

En cas de fumée, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

Si l'incendie est au-dessus

Sortez par l'issue la plus proche.



Fermez les portes, fenêtres et aérations



Ne prenez jamais l'ascenseur

NEIGE ET VERGLAS

Le phénomène

Les conséquences de la neige et du verglas sont surtout sensibles en plaine et en ville. Une hauteur de neige collante de seulement quelques centimètres peut perturber gravement, voire bloquer le trafic routier, la circulation aérienne et ferroviaire. La neige mouillée, très lourde, peut fondre et regeler sous forme de plaques de glace. La formation de verglas ou de plaques rend le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accidents.

Chambéry métropole est dotée d'un plan neige visant à garantir un service minimum des transports publics lors d'importants épisodes neigeux. Les axes principaux sont donc les premiers à être salés ou déneigés.

●●●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio
Respectez les consignes des Autorités



Equipez votre véhicule de pneus neufs



Limitez vos déplacements



Déneigez vos trottoirs



Ne stationnez pas sous les arbres ou les toitures

PANDEMIE GRIPPALE

Le phénomène

Une pandémie grippale est une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue d'un nouveau sous-type de virus.

Le virus possédant des caractéristiques immunologiques nouvelles par rapport aux virus habituels, l'immunité de la population est faible.

●●●●●●●●●● Et moi, je fais quoi ?



Évitez les contacts avec les personnes saines si vous êtes malade et vice et versa

Portez un masque anti projection et le changer dès qu'il est mouillé

En cas de symptôme grippaux (fièvre, courbatures, difficultés respiratoires) consultez votre médecin traitant ou téléphonez au 15.



Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle

Couvrez-vous le nez et la bouche quand vous éternuez

Évitez les contacts avec les personnes malades

LES NUMEROS D'URGENCE

N° de secours universel : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

Mairie : 04 79 69 35 07 - 06 34 53 07 74

Centre antipoison : 04 79 72 52 00

Les consignes générales

- Ecoutez la radio « France Bleue Pays de Savoie 103,9Mhz
- S'informez sur les risques
- Préparez une radio avec pile, lampe de poche
- Préparez du matériel de premiers secours
- Préparez vos papiers importants

Préfecture de Savoie

www.savoie.pref.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les risques

www.risques.gouv

www.prim.net